à Villenave d'Ornon, le 25 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quatrième édition du concours jeunes talents : c'est le grand soir !

La soirée de la quatrième édition du concours jeunes talents se tiendra le samedi 7 mars, à 20 h, au théâtre Georges-Méliès.

Le concours jeunes talents fait partie des nombreux projets initiés par le Conseil municipal des adolescents de Villenave d'Ornon (CMA). L'objectif de celui-ci : valoriser les qualités artistiques des jeunes de la commune et des alentours.

Les inscriptions pour cette quatrième édition étaient ouvertes du 19 janvier au 21 février. Pour participer, les jeunes devaient respecter quelques conditions. Parmi elles, être âgé de 7 à 25 ans et posséder un talent artistique dans l'une des catégories suivantes : le chant, la musique, la danse, l'humour, le cirque, le spectacle, la magie et l'illusion.

Les membres du Conseil municipal des adolescents (CMA) se réuniront d'ici la fin du mois de février, encadrés par les animateurs du Pass' et l'adjointe au maire en charge de la culture et coordinatrice des Conseils municipaux des jeunes et des adolescents (CMJ-CMA), Mme Nadine Dulucq, pour étudier toutes les candidatures et sélectionner leurs numéros favoris.

Une dizaine de candidats seront retenus. Ces derniers seront invités à présenter leurs numéros en solo, en duo ou en groupe, lors d'une soirée gratuite et ouverte à tous, le samedi 7 mars, à 20 h, au théâtre Georges-Méliès.

Le ou les grands gagnants du concours seront sélectionnés par un jury composé des directrices des écoles municipales de théâtre et de musique, d'une agente municipale en charge du secrétariat des écoles municipales artistiques, d'un membre du Conseil municipal des adolescents (CMA), et de Mme Nadine Dulucq, adjointe au maire.

Infos pratiques : Le Pass' – 06 17 96 14 89 ou 06 16 75 73 63
Théâtre Georges-Méliès, 499 route de Toulouse, 33140 Villenave d'Ornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenavedornon.fr - 05 56 75 69 39